

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	15.02.2023	15h13	23.324	DESC
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Groupe UDC
Titre : La sécurité des institutions est-elle garantie ?
Contenu : Après l'attentat au parlement de Zoug en 2001, la Confédération et les cantons ont renforcé les dispositifs de sécurité aux abords et dans les parlements. Il y a peu, des fauteurs de troubles écologistes se sont introduits au Conseil national et, le 14 février, un homme en tenue de combat a tenté de s'introduire dans le Palais fédéral avant d'être maîtrisé. Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur les dispositifs de sécurité actuels du parlement neuchâtelois et s'ils doivent être renforcés ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Niels Rosselet-Christ		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Roxann Durini	Arnaud Durini	Quentin Geiser
Estelle Matthey-Junod	Christiane Barbey	Daniel Berger
Grégoire Cario	Damien Schär	Evan Finger